

# Compte rendu du Conseil Municipal du 13 décembre 2010

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat s'est réuni en séance publique le lundi 13 décembre 2010, à 20 heures, salle du Conseil.

**Etaient présents** : M. Jean-Marc Uhry, Maire – MM Bernard Bouhet, Yves Arnal, Jean-Louis Minard, Ludovic Bustos, Adjoint – Mmes Marie Chaix, Françoise Gauthier, M. Hervé Fanton, Mmes Sandrine Menduni, Nicole Oleï, Martine Donnet, MM David Wager, Francis Dal, Mme Micheline Burgun, MM Gilbert Allouard, Charles Hamon, Mme Nelly Pugnale, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés** : M. Claude Sirand, Adjoint, M. Eric Arnol, Conseiller Municipal.

**Pouvoirs** : M. Sirand pour Mme Donnet  
M. Arnol pour Mme Pugnale

**Secrétaire de séance** : Mme Chaix.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 22 novembre 2010 n'appelle aucune remarque.

Les questions qui suivent sont adoptées à l'unanimité des présents avec deux pouvoirs de MM Sirand et Arnol.

## FINANCES

Présentée par M. Yves Arnal, Adjoint Délégué,

- la demande de subvention au SE38 pour les travaux de renforcement de l'éclairage public place du 8 mai 45.

Présentée par M. Bernard Bouhet, Adjoint Délégué

- la demande de subvention au Conseil Général pour le fonctionnement de la bibliothèque.

## Fixation des tarifs pour l'année 2011

- le maintien des tarifs du **restaurant scolaire** jusqu'au 31 mars 2011,
- le droit de place** : maintenu à 2,10 € par demi-journée et par tranche de 15 m2 d'installation et à 20 € pour les cirques
- le droit de branchement au réseau électrique** : 2,20 € pour 4 heures consécutives d'installation
- le droit de voirie, de passage et de terrasse** : maintenu à 12,50 €
- les **travaux de photocopie et de reprographie** : maintien des tarifs 2010
- les **vacations funéraires** : maintien à 23 €

- la **participation aux coupes de bois** : maintenue à 18 €
- le forfait journalier pour l'exercice d'une activité ambulante** : 12 € par jour
- le tarif du déneigement des copropriétés et voies privées** : maintien des tarifs 2010
- le montant des insertions publicitaires dans le Vivre Poisat** : maintien des tarifs 2010
- les **tarifs d'utilisation des salles publiques communales**
- l'adhésion au Centre des Loisirs** : maintenue à 8 € pour les Poisatiers et à 12 € pour les extérieurs.

## MARCHE

Présenté par M. Yves Arnal, Adjoint Délégué,

- l'avenant n° 1 au marché conclu avec l'entreprise TDML pour les travaux de réhabilitation du bâtiment communal sis au 2, rue Hector Berlioz,

## DIVERS

Présenté par M. Bernard Bouhet, Adjoint Délégué,

- le versement d'une subvention de 200 € à la Fédération des Conseils des Parents d'Elèves, antenne de Poisat.

## INFORMATION

M. le Maire informe le conseil de changements de délégations pour trois élus : M. Bernard Bouhet reste en charge des Finances et assistera le Maire dans la gestion des dossiers municipaux ; Mme Micheline Burgun prend en charge le Personnel et la Communication ; quant à Mme Françoise Gauthier, elle s'occupera de la Vie associative et de la Démocratie Locale.

Puis, conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du conseil de la signature

- de renoncations à l'exercice du droit de préemption sur la vente de biens sis à Poisat 18 avenue Pierre Mendès France, lieudit Perrière et 13 allée des Coquelicots,
- d'un marché pour la fourniture de coffrets économiseur d'énergie pour le réseau d'éclairage public avec l'entreprise BH Technologies,
- d'un marché pour la pose de coffrets économiseur d'énergie pour le réseau d'éclairage public avec la SARL I.E.J.

Le présent compte rendu sera validé lors de la prochaine séance du Conseil.